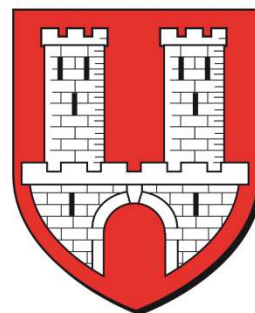


RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Conseil Municipal
du 29 janvier 2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ville de
Wissembourg

Sommaire

BUDGET VILLE	3
I. CONTEXTE GENERAL	3
1) Les perspectives économiques	3
2) Principales mesures relatives aux collectivités locales.....	3
II. QUELQUES ELEMENTS DE CADRAGE DE 2025	5
1) Le fonctionnement	5
2) La fiscalité	5
3) Endettement	5
III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2026.....	6
1) Fonctionnement	6
2) L'endettement.....	12
3) Opérations d'investissements envisagés en 2026	13
4) Subventions d'investissement attendues en 2025	15
IV. ENGAGEMENTS PLURIANNUELS ENVISAGES SUR LES ANNEES 2027 ET 2028	16
V. STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE	18
1) Evolution rétrospective de la dette de la ville	18
2) Structure de la dette et répartition par prêteurs au 31/12/2025.....	19
3) Eléments prospectifs au niveau de la dette de la ville au 31/12/2026.....	20
BUDGET EAU.....	21
I. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026	21
1) Exploitation et autofinancement	21
2) Investissement	22
3) Endettement	23
II. ENGAGEMENTS PLURIANNUELS ENVISAGES SUR LES ANNEES 2027 ET 2028	23
III. STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE	23
1) Evolution rétrospective de la dette du budget de l'eau	23
2) Structure de la dette et répartition par prêteurs au 31/12/2025.....	24
3) Eléments prospectifs au niveau de la dette du budget de l'eau	24
BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES	25
I. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026	25
1) Fonctionnement	25
2) Investissement	27
II. DEPENSES D'INVESTISSEMENT ENVISAGEES EN 2027 ET 2028	27
BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE	27
BUDGET LOTISSEMENT DES 4 VENTS.....	28
BUDGET QUARTIER STEINBAEHEL	28

I. CONTEXTE GENERAL

1) Perspectives économiques

Entre exigences européennes, contraintes financières, besoins économiques et absence totale de majorité, le Gouvernement cherche à trouver un chemin pour la Loi de Finances pour 2026. L'objectif est simple : il s'agit de ramener le déficit sous les 3% du PIB d'ici 2029. Le gouvernement anticipe un déficit public de 5,4% en 2025 et 5% en 2026.

Mais le contexte économique reste fragile.

La croissance demeure modérée autour de 0,9% en 2025 et 1% en prévision pour 2026 ; la croissance française a été particulièrement dynamique au 3^e trimestre 2025 notamment grâce à la bonne performance des points forts de l'économie française, à commencer par l'aéronautique dont le rythme des livraisons continuerait d'augmenter au cours des prochains trimestres. L'incertitude politique, qui a coûté 0,2 à 0,3 point de pourcentage de croissance en 2025, continuerait à freiner la reprise en 2026, en particulier la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.

L'inflation française est l'une des plus faibles de la zone euro, celle-ci ayant été tirée à la baisse par la baisse des prix des tarifs réglementés de l'électricité de 15% en février 2025. L'inflation française devrait rester modérée en 2026 autour de 1,7% ce qui s'explique par la baisse des prix du pétrole et du gaz, l'appréciation de l'euro, la modération des salaires dans un contexte de ralentissement de l'emploi et de la croissance.

Toutefois, le climat de l'emploi se dégrade. Sur un an, l'emploi salarié privé a baissé de 0,5% par rapport à l'année précédente (- 112 100 emplois) ; il s'agit du 4^{ème} trimestre consécutif de baisse d'une année sur l'autre après près de quatre années d'augmentation. Le taux de chômage est resté stable au 2^{ème} trimestre 2025 à 7,5%. Il augmenterait légèrement en 2026 à 7,6%.

Côté politique monétaire, la Fed poursuivrait son cycle de baisses de taux, tandis que la Banque Centrale Européenne s'arrêterait à 2%. La BCE considère qu'elle est « bien positionnée » pour faire face aux différents chocs ce qui justifie un statu quo à 2%. Compte tenu de l'incertitude politique en France actuellement, il est difficile à ce jour d'anticiper une quelconque variation de taux.

2) Principales mesures relatives aux collectivités locales

Le projet de loi de Finances (PLF) 2026 a été soumis au Parlement le 14 octobre 2025, respectant tout juste les 70 jours de délai dont le Parlement dispose pour l'examiner et le voter. Toutefois, l'Assemblée nationale est fragmentée et les équilibres politiques demeurent fragiles, la France ayant connu 6 gouvernements depuis début 2024.

La version finale du budget sera ainsi probablement différente de celle proposée initialement par le Gouvernement au niveau du Projet de Loi de Finances, le premier ministre ayant indiqué qu'il aura recours à l'article 49 alinéa 3 de la Constitution.

A ce jour, **aucune loi de Finances pour 2026 n'a été votée** ce qui laisse un flou important au niveau des impacts financiers de cette loi sur les finances de la commune.

Selon des discussions en cours actuellement avec les sénateurs, la contribution finale des collectivités devrait se situer entre 2 à 2,5 milliards d'euros nets (contre 4,7 milliards d'euros évoqué il y a quelques semaines au niveau du Projet de Loi de Finances (PLF) 2026 ...

Voici quelques mesures figurant au PLF 2026 pouvant concrètement impacter les finances de la commune :

L'article 31 du PLF 2026 prévoit, via les variables d'ajustement, une minoration importante de près de 527 millions d'euros de la DGF pour 2026. Cette minoration devrait être supportée par l'ensemble des collectivités et pourrait impacter la commune à hauteur de près de 64 000 €. A noter également dans cet article, la baisse annoncée de près de 25% du Prélèvement sur les recettes « compensation de la réduction de 50% des valeurs locatives de TFBP et de CFE des locaux industriels ». Cette compensation avait été instaurée par l'Etat dans le cadre de la réduction des impôts de production en 2021. Cette baisse pourrait représenter une somme de près de 300 000 € pour la commune de Wissembourg si elle était votée en l'état ...

L'article 32 du PLF 2026 prévoit également d'exclure les dépenses de fonctionnement de l'assiette d'éligibilité du FCTVA. Pour la commune, ça pourrait représenter une perte de près de 17 000 € par an.

Pour rappel, la Loi de Finances 2025 avait créé un dispositif de lissage conjoncturel (intitulé DILICO 1) d'un milliard d'euros afin d'associer les collectivités au redressement des finances publiques : 2 127 collectivités ont été concernées par ce dispositif dont la commune de Wissembourg pour 8 781 € en 2025. L'article 76 du PLF 2026 renouvelle la mise en œuvre du dispositif de lissage intitulé DILICO 2 avec quelques ajustements majeurs et notamment le passage du dispositif à 2 milliards d'euros. Ce dispositif pourrait impacter également les finances de la collectivité à hauteur de près de 215 000 €.

Quant à l'article 74 du PLF 2026, il propose de regrouper dans le fonds d'investissement pour les territoires (FIT) trois anciennes dotations d'investissement : dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), la dotation politique de la ville (DPV) et la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) ; le montant de ce nouveau fonds s'élèverait à 1,4 milliards d'euros en 2026 contre 1,6 milliards d'euros en 2025.

L'article 49 du PLF 2026 prévoit aussi que le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (appelé « fonds vert ») s'élèverait à 650 millions d'euros en 2026 contre 1,15 milliards d'euros en 2025.

Ces quelques articles traduisent bien les efforts demandés aux collectivités par l'ETAT.

Néanmoins, compte de la baisse des efforts annoncée ces derniers jours et de l'absence de vote de Loi de Finances à ce jour, il est difficile de mesurer précisément à ce jour l'impact de cette future loi sur les finances de la commune.

Mais il ne faut pas oublier que le secteur public territorial porte 70% de l'investissement public civil en France...

II. QUELQUES ELEMENTS DE CADRAGE DE 2025

1) Le fonctionnement

En 2025, les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à ce jour à 9,95 M€ et les recettes réelles de fonctionnement à 11,75 M€ (hors excédent reporté et cessions immobilières).

Autofinancement brut réel prévisionnel dégagé du fonctionnement (hors excédent reporté et hors cessions immobilières) en 2025 : 1,8 M€.

2) La fiscalité

→ **Taux sur les impôts locaux 2025**

Concernant les ménages

	Wissembourg	taux moyens national 2024
- Taxe foncière (bâti)	30,11 %	39,74%
- Taxe foncière (non bâti)	73,62 %	51,08%
- Taxe habitation sur les résidences secondaires	23,73 %	23,88%

Concernant les entreprises

	Wissembourg	taux moyens national 2024
- Cotisation foncière des entreprises (CFE)	21,53 %	26,86%

→ **Bases d'imposition notifiées en 2025**

Concernant les ménages

– Taxe foncière (bâti)	12 399 000 €
– Taxe foncière (non bâti)	172 500 €
– Taxe habitation sur les résidences secondaires	839 100 €

Concernant les entreprises

– Cotisation foncière des entreprises (CFE)	5 718 000 €
---	-------------

D'où un produit global 2025 de contributions directes de 6,24 M€ (incluant l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER), la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) et les rôles supplémentaires).

Produit des impôts et taxes en 2025 (incluant la fiscalité et les autres taxes (notamment taxe sur l'électricité et taxe additionnelle sur les droits de mutation) :

– produit	7,7 M€
-----------	--------

3) Endettement

- **Encours de la dette totale au 31/12/2025 : 7 725 262,28 € soit 1 000 € / hab.**
(dont 400 000 € de prêt à court terme)

Rappel : moyenne régionale de la strate au 31/12/2024 : 1 090 € / hab.

- **Encours de la dette à long terme au 31/12/2025 : 7 325 262,28 €**

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2026

Les modifications significatives à relever sont les suivantes :

1) Fonctionnement

Compte tenu des réalisations 2025, de la poursuite d'une politique d'économie au niveau des dépenses courantes, des prix de l'énergie qui se stabilisent, voici à ce jour les ajustements budgétaires à réaliser sur le budget ville 2026 :

DEPENSES

➤ **Dépenses courantes : 2 847 000 € (- 98 000 € par rapport aux dépenses budgétisées en 2025)**

Voici notamment les principales modifications entre 2025 et 2026 :

Energie – Electricité/gaz	+ 10 000 €	Augmentation liée au changement de système de chauffage de la Maison de l'Education (passage au gaz à compter du premier trimestre 2026)
Fournitures de petit équipement	- 12 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2025
Combustibles	- 14 000 €	Passage du système de chauffage de la Maison de l'Education du fioul au gaz
Carburants	- 5 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2025
Produits d'entretien	- 7 000 €	Optimisation de la gestion des stocks et des quantités de produits utilisés
Autres matières et fournitures	- 10 000 €	Notamment moins de peinture à acheter pour la piscine en 2026 (externalisation des travaux de peinture du bassin de la piscine)
Contrats de prestations de services	+ 25 000 €	Impact lié à des prestations réalisées en 2026 au titre de la médiation culturelle notamment au niveau des écoles et du fablab (Dépenses largement subventionnées)
Location matériel roulant	- 11 000 €	Notamment lié à moins de locations pour effectuer des travaux d'élagage
Location autres matériels	- 23 000 €	Notamment lié à la suppression des contrats de location de vêtements pour les agents du service technique (orientation vers de l'achat) et des contrats de location des essuie-mains en tissu et tapis au niveau des bâtiments communaux (installation de sèche-mains électriques)

Entretien de terrains	- 17 000 €	Notamment lié à l'internalisation en 2026 des dépenses d'entretien des cimetières
Entretien voirie	+ 5 000 €	Augmentation pour faire face à l'augmentation des coûts d'entretien de la voirie
Entretien réseaux	- 10 000 €	Lié à la suppression du contrat CEPAGE signé avec l'Electricité de Strasbourg pour l'éclairage public
Entretien matériel roulant	- 13 000 €	Moins de réparations prévues en 2026 au niveau de la balayeuse
Entretien autres biens mobiliers	- 18 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2025 – Transfert de certaines dépenses informatiques sur le compte 65811 « dépenses informatiques en nuage »
Versement à des organismes de formation	- 6 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2025
Assurances	+ 20 000 €	Augmentation liée aux nouveaux contrats d'assurance mis en place en 2026 suite à une consultation lancée en fin d'année 2025
Autres frais divers	+ 5 000 €	Augmentation liée à des travaux complémentaires d'élagage d'arbres
Honoraires	+ 5 000 €	Augmentation du coût de l' ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) dans le cadre de la vérification des documents d'urbanisme (permis de construire ...)
Fêtes et animations	+ 16 000 €	Ajustement des coûts par rapport à la programmation des festivités pour 2026 (NOËL , Pentecôte , Halloween , Outrefestival ...)
Transports de biens	+ 5 000 €	Augmentation des frais de débardage liés au budget forestier 2026
Frais de nettoyage des locaux	- 16 000 €	Poursuite de l'internalisation de certaines prestations et optimisation du temps de travail des agents
Catalogues et imprimés	- 19 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2025 et optimisation de l'utilisation de certains imprimés
Frais d'affranchissement	- 4 000 €	Principalement lié à la diminution des frais d'envoi de courriers (option de privilégier par exemple les mails)
Frais de télécommunications	- 5 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2025 – Suppression de certaines lignes téléphoniques

- **Dépenses de personnel : 5 540 000 € (+ 10 000 € par rapport aux dépenses budgétisées en 2025)**

A) Les dépenses liées à la masse salariale

Elle diminue faiblement de 36 000 € entre le budget prévisionnel 2025 et celui de 2026.

Voici notamment les principales variations à retenir :

Principaux facteurs de hausse (+ 548 000 €)

Au niveau du remplacement des postes

3 recrutements dans le cadre de remplacements : + 75 000 €

Compensation de la quasi-totalité des départs sauf un : + 408 000 €

Au niveau de l'évolution mécanique de la masse salariale

Glissement vieillesse technicité (GVT) à 1,6% : + 65 000 €

Principaux facteurs de baisse (- 584 000 €)

Au niveau du non-remplacement ciblé de certains postes

Postes non renouvelés (1 aide-jardinier, un poste temporaire d'apprenti) : - 50 000 €

Au niveau de baisse d'activités anticipée

chantier d'insertion des Remparts : - 55 000 €

Au niveau de l'effet net des mouvements de personnel

Ajustement global des effectifs suite aux départs et non renouvellement d'un poste : - 479 000 €

B) Les dépenses hors masse salariale

Ces dépenses augmentent de 46 000 € entre le prévisionnel 2025 et le prévisionnel 2026.

Voici notamment les principales variations à retenir :

Principaux facteurs de hausse (+ 77 000 €)

Augmentation cotisation patronale CNRACL + 72 000 €

Augmentation du contrat d'assurance statutaire + 5 000 €

Principaux facteurs de baisse (- 31 000 €)

Tickets restaurants et réduction de la marge de sécurité – 31 000 €

C) Conclusion

Le budget prévisionnel des dépenses de personnel de 2026 présente une quasi stabilité des dépenses globales par rapport aux dépenses prévisionnelles de 2025 (+ 10 000 €) malgré des évolutions importantes qui s'imposent aux collectivités à l'instar de l'augmentation des cotisations employeurs CNRACL, des évolutions statutaires et mécaniques et grâce à des choix de gestion adaptés sur les effectifs.

Ce budget prévisionnel 2026 traduit une maîtrise plus rigoureuse des dépenses de personnel avec des arbitrages ciblés permettant d'absorber les facteurs de hausse sans dégradation significative de l'équilibre budgétaire.

Au niveau des effectifs de la commune, l'équivalent temps plein se monte à 109,50 au 31/12/2025 contre 117,20 en 2020. Avec les mouvements prévus à ce jour en 2026, il passera à 108,50 en fin 2026.

- **Atténuation de produits notamment selon les estimations faites en partie sur la base du Projet de Loi de Finances pour 2026 : 310 000 € (+ 30 000 € rapport aux dépenses budgétisées en 2025)**
 - Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales : + 14 000 € (montant estimatif de 245 000 € pour 2026 non notifié à ce jour)
 - Prélèvement du DILICO : + 20 000 € (en l'absence de vote de loi de Finances 2026 à ce jour, montant estimatif de 30 000 € pour 2026)
 - Autres dégrèvements : - 4 000 €
- **Participations et subventions : 1 708 000 € (+ 64 000 € par rapport aux dépenses budgétisées en 2025)**

Voici notamment les principales variations :

Subvention de fonctionnement - Etablissement à caractère administratif sans personnalité morale	+ 10 000 €	Augmentation de la subvention versée en 2026 au budget annexe de LA NEF – absorption en 2025 d'une partie de l'excédent reporté de fonctionnement
Participations aux organismes de regroupement	+ 25 000 €	Augmentation de la participation au SIVOM de 9 000 €, augmentation de la participation au Parc Régional des Vosges du Nord de 13 000 € (liée à l'Imagerie Wentzel) et hausse de la subvention versée au SIVU forestier de 3 000 €
Participation SDIS	+ 32 000 €	Notification 2026
Subventions de fonctionnement versés aux CCAS	+ 20 000 €	Augmentation de la subvention versée en 2026 au CCAS de Wissembourg – Absorption en 2025 d'une partie de l'excédent reporté de fonctionnement
Subventions de fonctionnement aux ménages	- 16 000 €	Pas de subvention versée au budget annexe du lotissement GUMBERLE en 2026
Frais de mission des élus	- 2 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2025
Autres dépenses	- 5 000 €	Moins d'indemnités de résiliation de contrat prévues en 2026

- **Dépenses financières : 193 000 € (+ 6 000 € par rapport aux dépenses budgétisées en 2025)**

Intérêts de la dette	- 3 000 €	Lié à l'encours de la dette actuelle qui est en légère baisse fin 2025
Intérêts de la ligne de trésorerie	+ 16 000 €	Lié à une utilisation prévisionnelle plus importante de la ligne de trésorerie en 2026
Intérêts ICNE	- 6 000 €	Moins de rattachement des intérêts courus non échus à l'exercice en 2026
Autres dépenses financières	- 1 000 €	Ajustement des frais de dossier prévisionnels par rapport aux réalisations 2025

- **Dépenses spécifiques : 8 000 € (- 2 000 € par rapport aux dépenses budgétisées en 2025)**

Ces dépenses concernent exclusivement les titres annulés sur les exercices antérieurs

- **Dotations aux provisions : 2 000 € (somme identique aux dépenses budgétisées en 2025)**

Le montant total des dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement devrait s'élever pour 2026 à 10 680 000 €.

Ces dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement sont en hausse de 10 000 € (+ 0,1 %) par rapport à celles budgétisées en 2025.

Cette augmentation reste très modéré compte tenu d'un taux d'inflation constaté de près de 0,8 % en 2025.

RECETTES

- **Produits des services et du domaine : 810 000 € (+ 40 000 € par rapport aux recettes budgétisées en 2025)**

Voici les principales variations :

Vente de bois	+ 30 000 €	Plus de recettes de ventes de bois (liées au programme forestier 2026) + report de certaines ventes de bois non réalisées en 2025
Redevance occupation domaine public	+ 8 000 €	Lié à une occupation du domaine public par une antenne
Produits des activités annexes	+ 2 000 €	Redevance versée par l'ES pour les panneaux photovoltaïques en 2026 (+ 5 000 €) conjuguée à une baisse de recettes liée à l'absence de déplacement au Dorat en 2026 (- 3 000 €)

➤ **Fiscalité et dotations de l'Etat**

- Concernant la dotation globale de fonctionnement (DGF), les services de l'Etat ne nous ont pas encore notifiés les éléments pour l'exercice 2026.

Toutefois, voici une estimation à ce jour de ces dotations :

DGF \ Années	2025	Estimation 2026	Variations 2025-2026
Dotation forfaitaire	429 992 €	345 000 €	- 84 992 €
Dotation de solidarité rurale	419 166 €	440 000 €	20 834 €
TOTAL	849 158 €	785 000 €	- 64 158 €

On peut clairement constater une baisse prévisionnelle estimative de la DGF de 64 158 € entre 2025 et 2026. Ces montants ont été simulés sur la base d'éléments financiers fournis par le Projet de Loi de Finances 2026.

Il faudra également probablement faire face en 2026 à la poursuite de la baisse des recettes liées à la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) ; Le montant de cette baisse est estimé à ce jour à 73 000 € selon les données calculées sur la base du PLF 2026.

- **concernant la fiscalité, les services fiscaux n'ont pas notifiés à ce jour les bases fiscales pour l'exercice 2026. Toutefois, compte tenu de l'inflation, ces bases seront forfaitairement revalorisées de 0,8 % en 2026. En appliquant cette revalorisation aux bases fiscales 2025 et en tenant compte de la baisse prévisionnelle des recettes fiscales liées à la fermeture de la société SITEK en 2025, une minoration des recettes fiscales au niveau des impôts directs locaux de près de 33 000 € peut être attendue sur 2026.**
- **Par délibération du 28/11/2025, la commune a également confié à la société ECOFINANCE la mission de réaliser un diagnostic de ses ressources sur les bases fiscales des locaux d'habitation et des locaux affectés aux activités économiques. Les objectifs majeurs poursuivis par cette mission sont de fiabiliser les bases, d'identifier des leviers d'optimisation des ressources fiscales de la commune et d'améliorer l'équité fiscale sur l'ensemble du territoire.**

Il n'est pas envisagé de toucher aux taux de fiscalité en 2026.

Concernant la fraction de taxe sur la valeur ajoutée à encaisser par la commune en 2026, elle n'a pas encore été notifiée à ce jour.

Au niveau des autres impôts et taxes, on peut noter notamment une hausse prévisionnelle de 5 000 € au niveau des recettes liées à la taxe sur les surfaces commerciales (ajustement par rapport aux réalisations 2025), une baisse prévisionnelle de 16 000 € au niveau des recettes liées à la taxe sur l'électricité (ajustement par rapport aux réalisations 2025), à une baisse prévisionnelle de 30 000 € au niveau des recettes liées à la taxe additionnelle aux droits de mutation et enfin à une hausse de 10 000 € au niveau des recettes de droits de place (ajustement par rapport aux réalisations 2025).

- **Autres produits de gestion courante : 225 000 € (- 55 000 € par rapport aux recettes budgétisées en 2025)**

Voici les principales variations :

Autres recettes de gestion courante	- 7 000 €	Ajustement des recettes liées aux indemnités de sinistre par rapport aux réalisations 2025
Revenus des immeubles	- 48 000 €	Ajustement notamment des recettes de location du bâtiment de l'Ancien LIDL (- 43 000 €) , de la MDAS par des organismes de formation (- 13 000 €) , de la Maison de l'Education (+ 2 000 €) , du bâtiment Abel Douay (+ 3 000 €) et de la Grange aux Dimes (+ 2 000 €)

- **Produits spécifiques : 5 000 € (- 6 000 € par rapport aux recettes budgétisées en 2025)**

C'est une estimation suite aux réalisations 2025.

Ces recettes concernent exclusivement l'annulation de mandats sur les exercices antérieurs.

AUTOFINANCEMENT

Compte tenu d'une relative stabilité des prix de l'énergie, de l'impact de l'inflation sur une très grande partie des dépenses de la collectivité et des éléments financiers en notre possession à ce jour, l'autofinancement brut prévisionnel global (incluant l'excédent reporté) dégagé sur l'exercice 2026 devrait se situer entre 1 700 000 € et 1 800 000 €.

2) L'endettement

Annuités prévisionnelles 2026 pour les emprunts à long terme :

- Capital	812 500,31 €
- Intérêts	<u>140 866,79 €</u>
TOTAL	953 367,10 € soit 123,41 € / hab.

Il restera également 400 000 € d'emprunt à court terme (capital) à rembourser en 2026 ainsi que 12 400 € d'intérêts liés à ce prêt. Ce prêt-relais sera principalement remboursé par le FCTVA encaissé en 2026 concernant les dépenses d'investissement 2025.

Annuités 2026 à remboursés sur l'emprunt à court terme : 412 400 € soit 53,39 €/hab

En cumulant les annuités des emprunts à long terme et à court terme, on remboursera en 2026 au total 1 365 767,10 € soit 176,80 €/hab

Rappel : moyenne régionale de la strate en 2024 : 161 € / hab.

L'encours de la dette à long terme au 31/12/2026 devrait être compris dans la fourchette suivante :

8 155 000 € < Encours de la dette prévisionnelle à long terme au 31/12/2026 < 8 355 000 €

En effet, une fourchette d'emprunts à long terme située entre 1 650 000 € et 1 850 000 € est à envisager sur l'exercice 2026 destinée à financer les investissements à long terme prévus ci-dessous.

3) Opérations d'investissements envisagés en 2026

(à titre indicatif, prévisionnel et non définitif en TTC, hors écritures d'ordres)

PATRIMOINE COMMUNAL

Travaux écoles (gouttières , divers)	30 000€
Travaux école LESZCZYNSKA (structure)	25 000€
Travaux école LESZCZYNSKA (alarme)	15 000€
Travaux école ST JEAN (alarme)	15 000€
Travaux école des Arts (câblage informatique)	4 000€
Travaux urgents églises (yc moe + assist)	18 000€
Travaux WC publics (Rue du Chapitre)	72 000€
Achat bâtiment anc.sous-préfecture	800 000€
Travaux musée (conformité)	15 000€
Achat bâtiment anc.LIDL	260 000 €
Travaux CTM (réaménagement)	200 000€
Travaux CTM (aire de lavage)	19 000€
Travaux CTM (fenêtres)	11 000€
Travaux CTM (aire de stockage)	5 000€
Travaux Maison Education (chauffage)	60 000€
Travaux piscine (rénovation vestiaires et sanitaires)	145 000€
Dépenses études piscine (rénovation pataugeoire)	25 000€
Travaux Mairie (rideaux salle des mariages)	15 000€
Travaux Mairie (peinture , circulation + aménagement)	15 000€
Travaux Mairie (climatisation)	15 000€
Travaux médiathèque	10 000€
Travaux Bois de France	23 000€
Travaux Maison Wagenfuhrer (logement 1 ^{er} étage)	20 000€
Travaux accès bâtiments (clés)	3 000€
Travaux divers bâtiments	30 000€
TOTAL	1 850 000€

VOIRIE

Solde travaux voirie accès Im Bockler	97 000€
Solde travaux voirie Faubourg de Bitché	4 000€
Travaux chemins communaux	40 000€
Dépenses assistance maîtrise d'ouvrage GAM	21 000€
Dépenses maîtrise d'œuvre Rue de la Paix	60 000€
Dépenses maîtrise d'œuvre Rues des Vignes, Jardins, Allée Peupliers	45 000€
Frais d'études pistes cyclables + plan de circulation	50 000€
Travaux Rue de la Pépinière	35 000€
Travaux de réaménagement des trottoirs	50 000€
Travaux extension voirie	80 000€
TOTAL	482 000€

AUTRES TRAVAUX

Travaux éclairage public TR2026 (passage au LED)	152 000€
Dépenses éclairage public – maîtrise d'œuvre LED	20 000€
Travaux éclairage public – autres	20 000€
Géolocalisation réseau éclairage public	50 000€
Maîtrise d'œuvre site camping car	60 000€
Etudes de sol suite maîtrise d'œuvre aire de camping car	15 000€
Travaux consolidation berges de la Lauter – Place du Saumon	25 000€
Travaux Remparts	153 000€
Solde travaux réseau traversée Altenstadt	5 000€
TOTAL	500 000€

AUTRES DEPENSES

Subvention d'équipement (divers)	12 000€
Subvention équipement LA NEF	50 000€
Subvention équipement participation extension ES	15 000€
Subvention équipement rénovation de commerces	10 000€
Subvention équipement rénovation bâtiments anciens	10 000€
Subvention équipement rénovation thermique	10 000€
Assistance maîtrise d'ouvrage – patrimoine communal	17 000€
Frais d'études musée	50 000€
Frais d'études Mission Imagerie	18 000€
Frais d'études ACTEE	293 000€
Achat terrains (divers)	20 000€
Achat terrains Steinbaechel	100 000€
Achat terrains Rue Industrie	100 000€

Achat matériel informatique (Mairie + écoles + divers)	40 000€
Achat matériel de bureau + mobilier (Mairie + écoles + divers)	27 000€
Achat mobilier Mission Imagerie	7 000€
Achat mobilier médiathèque	8 000€
Achat matériel de téléphonie	3 000€
Achat logiciels (numérisation actes Etat-civil , site internet ...)	27 000€
Achat collections + ouvrages +CD/DVD (médiathèque)	20 000€
Plantations (espaces verts)	15 000€
Plantations (forêt) + honoraires ONF	84 000€
Achat clôture (forêt)	10 000€
Achat mobilier urbain (divers)	20 000€
Achat panneaux de signalisation	25 000€
Achat panneaux Jardins des naissances	4 000€
Achat tableaux affichage (cimetière)	3 000€
Achat barrières de sécurité Centre-ville	90 000€
Achat poteaux incendie	40 000€
Achat décorations fleurissement	5 000€
Achat fontaines	15 000€
Achat nouvelles vannes piscine	10 000€
Achat matériel de stockage anc Bois de France	35 000€
Achat véhicule	55 000€
Achat caméras télésurveillance rond point Stichaner	35 000€
Achat caméras photos – dépôts sauvages	1 000€
Achat caméras piétons (Police municipale)	2 000€
Achat corbeilles de tri pour manifestations	10 000€
Achat instruments de musique	4 000€
Achat sonorisation Microfolies	1 000€
Achat matériel Mission Imagerie	36 000€
Travaux de restauration Mission Imagerie	32 000€
Achat autres matériels ST (Outillages)	12 000€
Achat congélateurs (décontamination des archives)	6 000€
Achat décorations + chalet NOEL	30 000€
Dépenses budget participatif	18 000€
Achat matériel divers	23 000 €
TOTAL	1 458 000€

Financement prévisionnel des investissements 2026 : autofinancement 1 690 K€ + mise en réserves 1 127 K€ + subventions 786 K€ + taxe d'aménagement 27 K€ + vente de terrains 150 K€+ emprunt à long terme entre 1 650 K€ et 1 850 K€ + emprunt à court terme de 360 K€ (préfinancement du FCTVA)

- 4) Subventions d'investissement attendues en 2026 pour un total prévisionnel de 786 000 €

Voici les principales subventions attendues :

a) au niveau de l'ETAT

Solde subvention rénovation thermique des bâtiments (DSIL 2022+2023) :	36 000 €
Solde subvention éclairage public LED (DETR) :	16 000 €
Solde subvention Pont (amendes de Police) :	8 000 €
Subvention fenêtres école St Jean (DETR) :	26 000 €
Solde subvention aménagement parc Stichaner (DETR) :	12 000 €
Subvention travaux de plantations :	52 000 €
Solde subvention diagnostics patrimoine (DRAC) :	42 000 €
Solde subvention pont Fossé des Tilleuls (DSIL) :	19 000 €
Subvention colombarium (DETR) :	10 000 €
Subvention Travaux d'urgence patrimoine (DRAC) :	30 000 €
Subvention programme ACTEE (bâtiments communaux)	172 000 €
Subvention travaux centre technique (DETR)	67 000 €
Subvention caméra télésurveillance 2026 (DETR)	13 000 €

b) au niveau de la Région GRAND EST

Solde subvention diagnostics patrimoine :	19 000 €
Subvention travaux d'urgence patrimoine :	27 000 €
Subvention frais d'études musée :	12 000 €
Subvention caméra télésurveillance 2026 :	6 000 €
Subvention frais d'études GAM	9 000 €
Subvention études pistes cyclables + plan de circulation	14 000 €
Subvention études pré-opérationnelles site camping car	25 000 €

c) au niveau de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA)

Solde Subvention diagnostics patrimoine :	19 000 €
Subvention travaux pont :	25 000 €
Subvention WC publics (îlot touristique) :	25 000 €
Solde subvention travaux Remparts :	23 000 €
Solde subvention Imagerie Wentzel :	14 000 €
Subvention frais d'études musée :	12 000 €

d) autres subventions

Subvention travaux zones humides (ADEME) :	18 000 €
Subvention frais d'études musée	12 000 €
Subvention études service à vélos + animations (ADEME)	23 000 €

IV. **ENGAGEMENTS PLURIANNUELS ENVISAGES SUR LES ANNEES 2027 ET 2028**

Rappel des principaux investissements prévisionnels envisagés à ce jour (liste non exhaustive et indicative) :

Dépenses d'investissement		Années	
		2027	2028
BATIMENTS	Travaux écoles	200 000 €	200 000 €
	Dépenses musée	500 000 €	1 000 000 €
	Travaux églises	50 000 €	50 000 €
	Travaux économies d'énergies bâtiments communaux	50 000 €	100 000 €
VOIRIE	Travaux Rue de la Paix	900 000 €	0 €
	Travaux Rues Nationale/République	80 000 €	0 €
	Travaux pistes cyclables	70 000 €	70 000 €
	Travaux aménagement espace Gare (GAM)	0 €	700 000 €
	Travaux extension voirie	100 000 €	100 000 €
AUTRES TRAVAUX	Travaux site de camping car	250 000 €	250 000 €
	Travaux éclairage public (LED)	100 000 €	100 000 €
	Travaux Remparts	80 000 €	0 €
AUTRES DÉPENSES	Achat terrains Steinbaechel	100 000 €	100 000 €
	Travaux conservation Mission Imagerie	100 000 €	100 000 €
TOTAL		2 580 000 €	2 770 000 €

Par ailleurs il est rappelé, conformément à la délibération du Conseil municipal du 11 avril 2025, que les projets du PPI s'articulent autour de 9 axes prioritaires de 2026 à 2033 :

- **Ecole et sport : 3,05 M€**
- **Gare, attractivité et mobilité : 1,9 M€**
- **Attractivité : 0,5 M€**
- **Rénovation de la voirie : 3,38 M€**
- **Développement durable : 2,09 M€**
- **Protection du Steinbaechel : 0,8 M€**
- **Patrimoine : 0,55 M€**
- **Projet Musée et collections : 7,42 M€**
- **Subventions pour les équipements culturels : 0,4 M€**

Ce PPI illustre la vision à long terme portée par la ville . « Il agit de projets indispensables au développement et au rayonnement du Pays de Wissembourg , (notamment avec la mise en lumière des collections Wentzel et la modernisation du quartier Gare, avec le projet Gare Attractivité Mobilité (GAM) pour être prêt au cadencement horaire du transfrontalier et du technicentre) , tout en protégeant notre environnement à l'instar du rachat des terrains du Steinbaechel , pour éviter leur bétonisation. »

Dans le cadre de cette prospective, bien entendu, les montants figurant dans le précédent tableau ne sont que des montants estimatifs et provisoires. Suite au lancement des différentes consultations au niveau des entreprises, ces montants seront amenés à être réajustés.

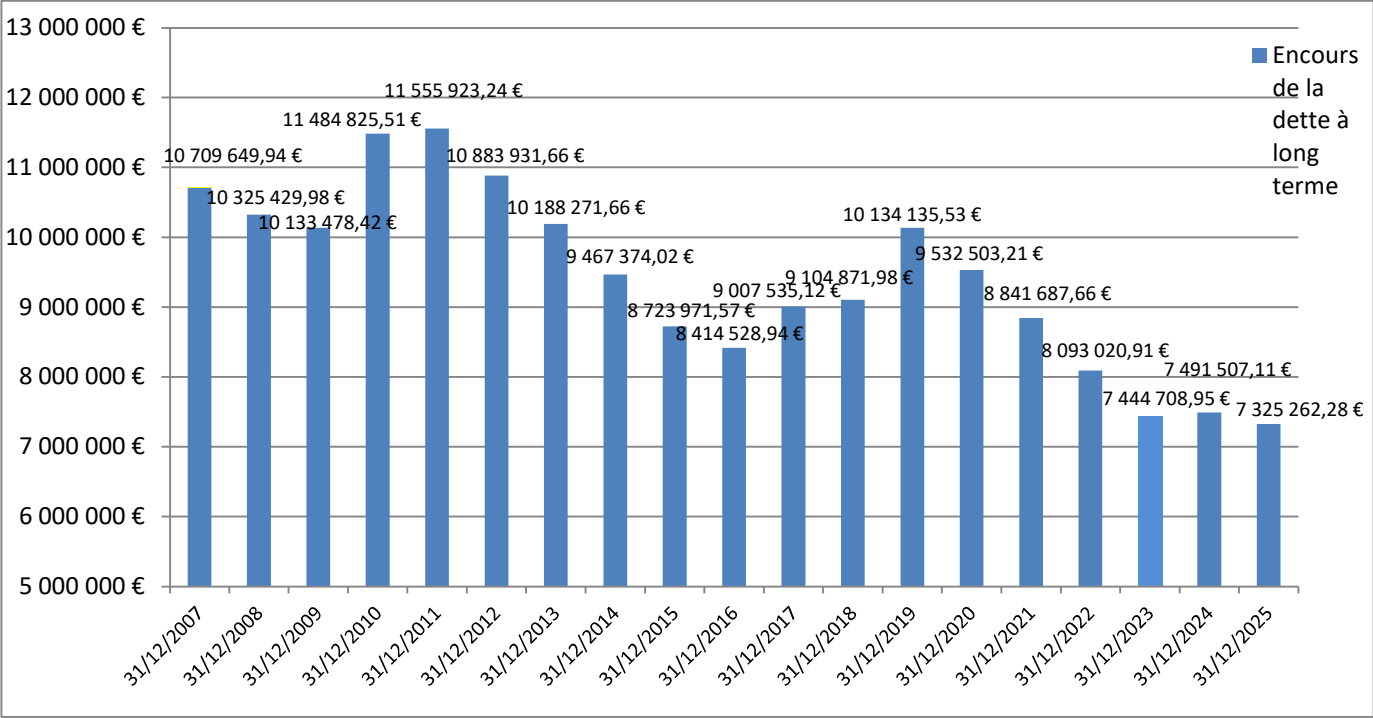
Compte tenu de l'évolution de l'inflation, le calendrier et la cadence de réalisation des travaux pourront également évoluer en fonction des besoins et des contraintes techniques et financières.

Outre les dépenses d'investissement figurant dans le précédent tableau, la ville a tous les ans des dépenses d'investissement récurrentes (subvention d'équipement, achat de matériel de bureau et informatique, mobilier, logiciels, plantations, panneaux de signalisation, matériel divers) qui se montent en moyenne à près de 280 000 € par an.

V. STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE

1) Evolution rétrospective de la dette de la ville

Voici l'évolution de la dette à long terme de la ville de Wissembourg du 31/12/2007 au 31/12/2025 :



Voici un tableau récapitulatif retraçant l'encours des emprunts à court terme du 31/12/2007 au 31/12/2025 :

31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
0 €	0 €	0 €	1 200 000 €	1 280 000 €	1 070 000 €	650 000 €	600 000 €	0 €

31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
220 000 €	750 000 €	470 000 €	850 000 €	340 000 €	320 000 €	250 000 €	300 000 €	450 000 €

31/12/2025
400 000 €

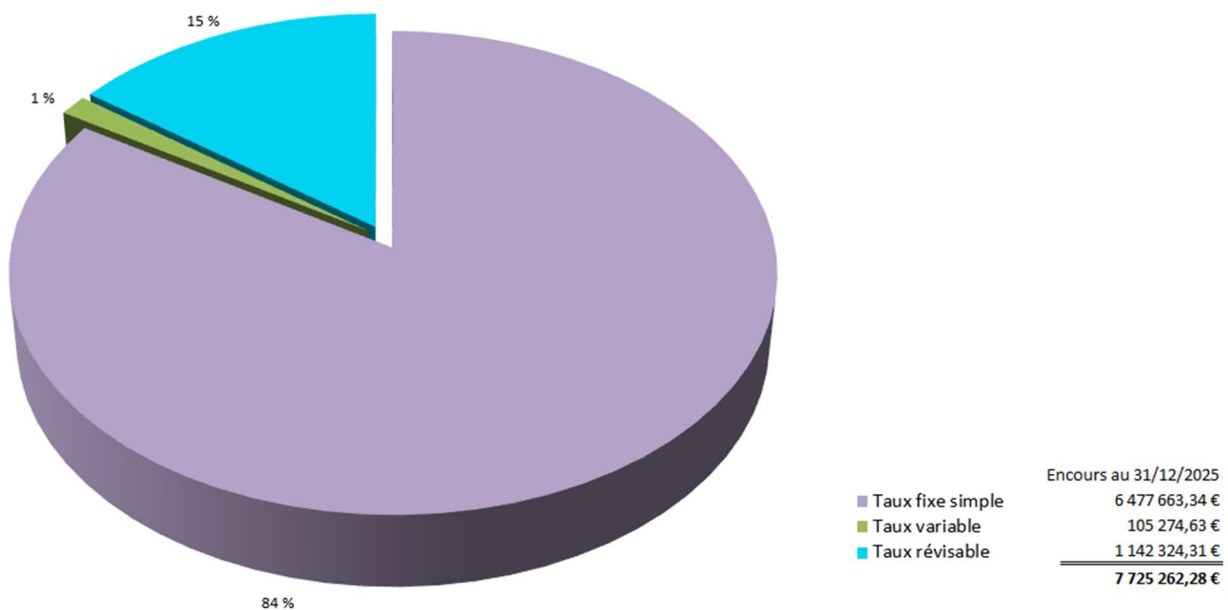
Ces emprunts à court terme ont principalement permis le préfinancement du FCTVA dans l'attente du versement de ce fonds en N+1 par l'Etat.

2) Structure de la dette et répartition par prêteurs au 31/12/2025

a) Structure de la dette au 31/12/2025

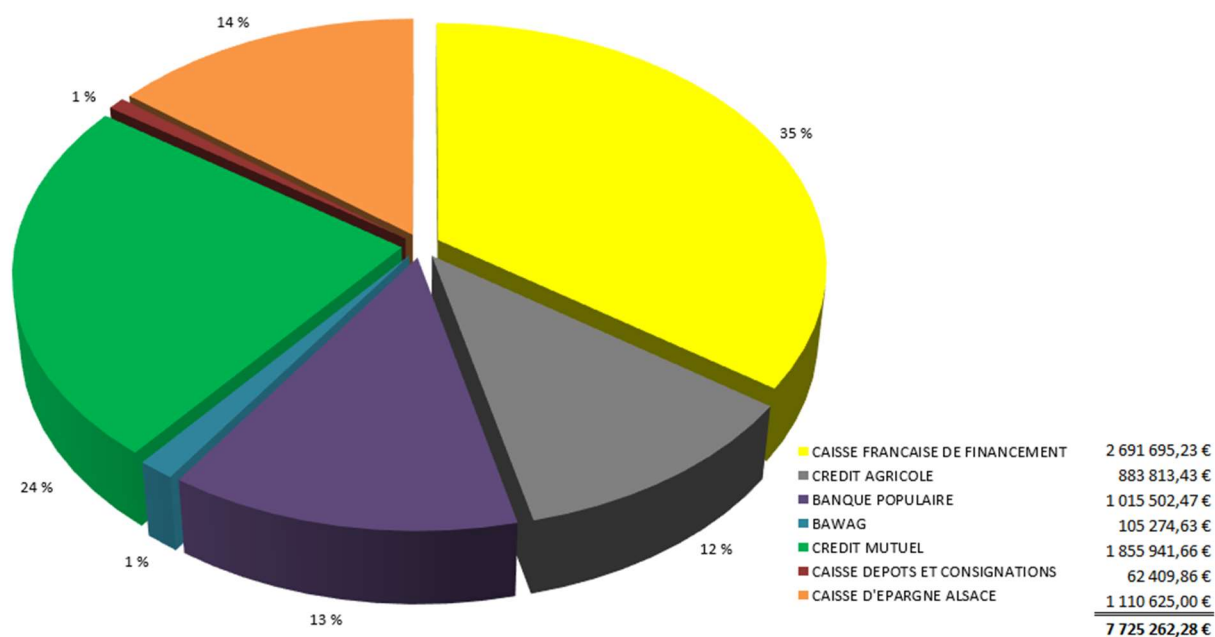
**L'encours global de la dette au 31/12/2025 se monte à 7 725 262,28 €
(7 325 262,28 € de prêts à long terme et 400 000 € de prêt à court terme)**

Voici la structure de l'encours de la dette au 31/12/2025 par types de taux :



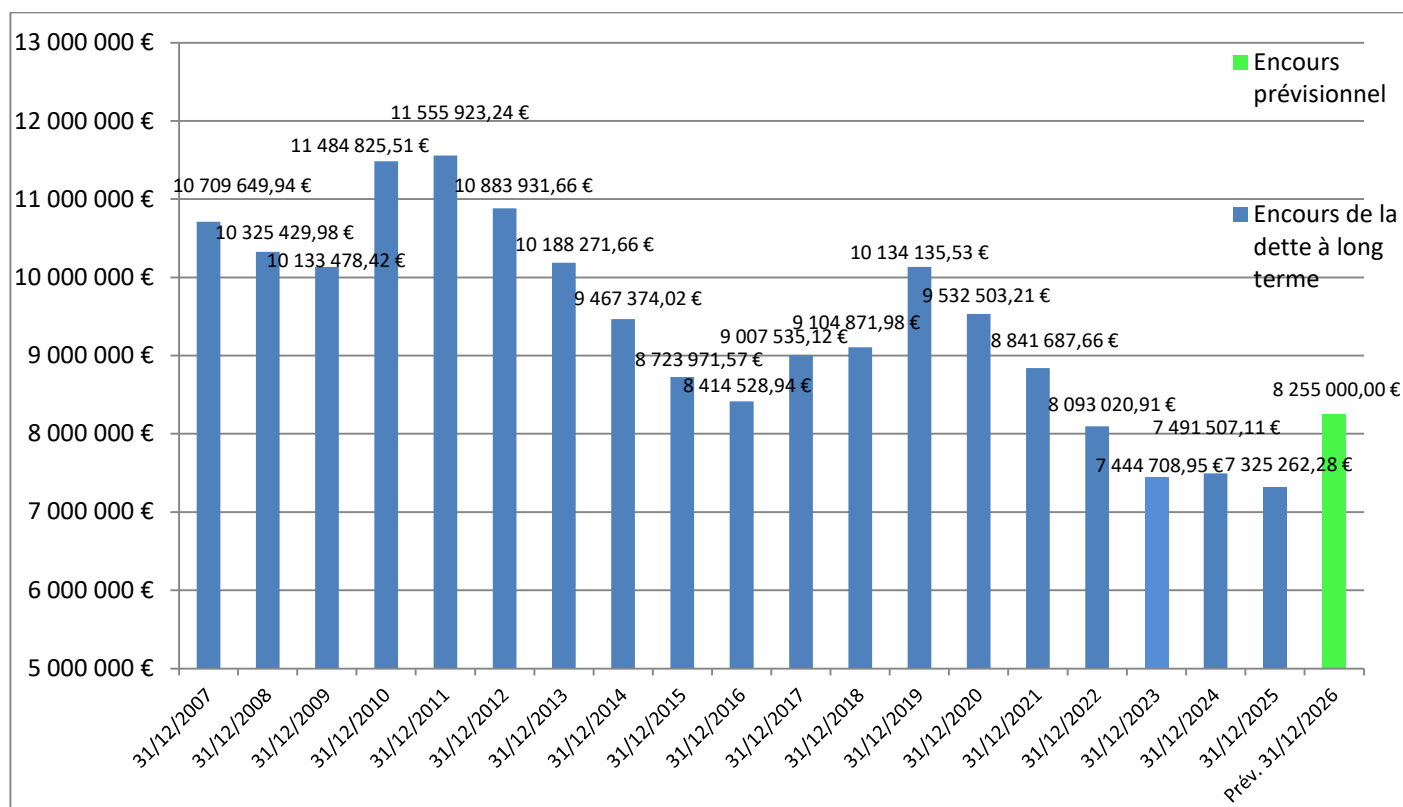
b) Répartition de la dette par prêteur au 31/12/2025

Voici l'encours de la dette au 31/12/2025 réparti par prêteurs :



3) Éléments prospectifs au niveau de la dette de la ville au 31/12/2026

Graphique récapitulatif de la dette à long terme :



Voici un tableau récapitulatif retraçant le montant des emprunts à court terme du 31/12/2007 au 31/12/2026 :

31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
0 €	0 €	0 €	1 200 000 €	1 280 000 €	1 070 000 €	650 000 €	600 000 €	0 €	220 000 €

31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026
750 000 €	470 000 €	850 000 €	340 000 €	320 000 €	250 000 €	300 000 €	450 000 €	400 000 €	360 000 €

On peut constater, qu'en partant sur une hypothèse médiane d'emprunts à long terme contractés en 2026 à hauteur de 1 750 000 €, compte tenu du remboursement en capital de 820 000 € pour les emprunts à long terme sur l'exercice 2026, la dette à long terme augmenterait de près de 930 000 € entre 2025 et 2026 pour atteindre un niveau de 8 255 000 € au 31/12/2026.

Compte tenu du montant des dépenses d'investissement envisagé en 2026, il y aura lieu de prévoir également un prêt-relais de 360 000 € (prêt à court terme) qui sera remboursé en 2027 par le versement du FCTVA de l'Etat.

Il est rappelé que, dans le cadre de la synthèse du dernier rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes, la chambre a conclu : « la commune s'appuie enfin sur une situation financière saine puisqu'elle est parvenue en trois ans à réduire sa dette et à reconstituer sa capacité d'autofinancement (CAF) ». Au niveau de la page 25 de ce même rapport, elle précise : « l'encours de la dette consolidé diminue sensiblement au cours de la période sous revue (2018 à 2023) passant de 12,3 M€ à 8,9 M€ ce qui représente une baisse de près de 35% ».

BUDGET EAU

I. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

1) Exploitation et autofinancement

TOTAL RECETTES REELLES D'EXPLOITATION 2026 PREVISIONNELLES : 1 072 000 €
TOTAL DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION 2026 PREVISIONNELLES : 760 000 €

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL BRUT SUR L'EXERCICE 2026 :	312 000 €
--	------------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL NET SUR L'EXERCICE 2026 :	239 000 €
---	------------------

Les dépenses réelles d'exploitation prévisionnelles 2026 s'élèvent à 760 000 € et sont en baisse de 130 000 € (- 14,61 %) par rapport à celles prévues en 2025.

Cette baisse s'explique essentiellement par une baisse des dépenses courantes de 20 000 € (liée notamment à une légère baisse des travaux d'entretien des réseaux de 10 000 €,

une baisse des travaux de branchement de 20 000 €, une baisse des achats d'eau de 15 000 €, une baisse des frais postaux de 5 000 €, une baisse des achats de fournitures de 2 000 €, une baisse de l'entretien sur les autres biens immobiliers de 7 000 €, une baisse des dépenses d'électricité de 2 000 €, une baisse des frais divers de 4 000 € conjuguée à une augmentation de 45 000 € liée au paiement sur ce chapitre des redevances de prélèvement d'eau et de performance des réseaux), **une baisse des dépenses financières de 3 000 € , une baisse des atténuations de produits de 92 000 €** (transfert du reversement des redevances pour prélèvement sur ressources en eau et performance des réseaux au chapitre 011), **une baisse des dépenses exceptionnelles de 2 000 €** et la suppression de la ligne des dépenses imprévues de 13 000 €.

Les recettes réelles d'exploitation prévisionnelles 2026 s'élèvent à 1 072 000 € et sont en baisse de 120 000 € (- 10,07 %) par rapport à celles prévues de 2025.

Cette baisse s'explique principalement par la baisse des recettes liées aux branchements d'eau de 20 000 € et surtout une baisse importante des ventes d'eau et des redevances de 100 000 €. Cette dernière baisse s'explique par une diminution des volumes vendus en 2025 de près de 51 293 m3 (- 12,16%) par rapport à 2024.

L'autofinancement brut prévisionnel dégagé sur l'exercice 2026 est quant à lui en hausse de 10 000 € (+ 3,31 %) par rapport à celui prévu en 2025.

L'autofinancement net prévisionnel dégagé sur l'exercice 2026 est également en hausse de 9 000 € (+ 3,91 %) par rapport à celui prévu en 2025.

Cet autofinancement net prévisionnel de 239 000 € sur l'exercice 2026 est suffisant pour financer les dépenses d'investissement prévues en 2026 sans recourir à des emprunts complémentaires.

Pour info : excédent d'exploitation 2025 reporté estimé à ce jour ≈ 63 000 €

2) Investissement

Les principaux investissements envisagés en 2026 sont les suivants (en HT) :

Travaux regards sortie forêt	62 000 €
Travaux extension réseau + conformité	96 000 €
Maitrise d'oeuvre conduite liaison Weiler-Wbg	25 000 €
Travaux forages	40 000 €
Maitrise d'œuvre cuves des réservoirs	20 000 €
Travaux sur la télégestion	28 000 €
Achat nouveau matériel de relevé des compteurs	12 000 €
Dépenses mise à jour du logiciel eau	6 000 €
Achat compteurs d'eau	34 000 €
TOTAL	323 000 €

Financement prévisionnel des investissements : autofinancement brut de l'exercice (312 K€) + excédent reporté (63 K€) + Mise en réserves (133 K€) + subventions (17 K€).

3) Endettement

- **endettement au 31/12/2025 : 940 712,76 €**

soit 121,78 € / hab.

- prévision de remboursement en 2026 :

• capital	71 013,83 €
• intérêts	<u>37 155,67 €</u>
TOTAL	108 169,50 €

Aucun nouvel emprunt n'est prévu en 2026.

Endettement prévisionnel au 31/12/2026 : 869 698,93 €

soit 112,58 € / hab.

ce qui représente une baisse de 9,20 € / hab. par rapport au 31/12/2025

II. ENGAGEMENTS PLURIANNUELS ENVISAGES SUR LES ANNEES 2027 ET 2028

Voici les principaux investissements envisagés en 2027 et 2028 :

ANNEE 2027

- Travaux de réhabilitation des cuves des réservoirs	200 000 €
- Travaux extension réseau	50 000 €
- Travaux réseau carrefour Germania	50 000 €

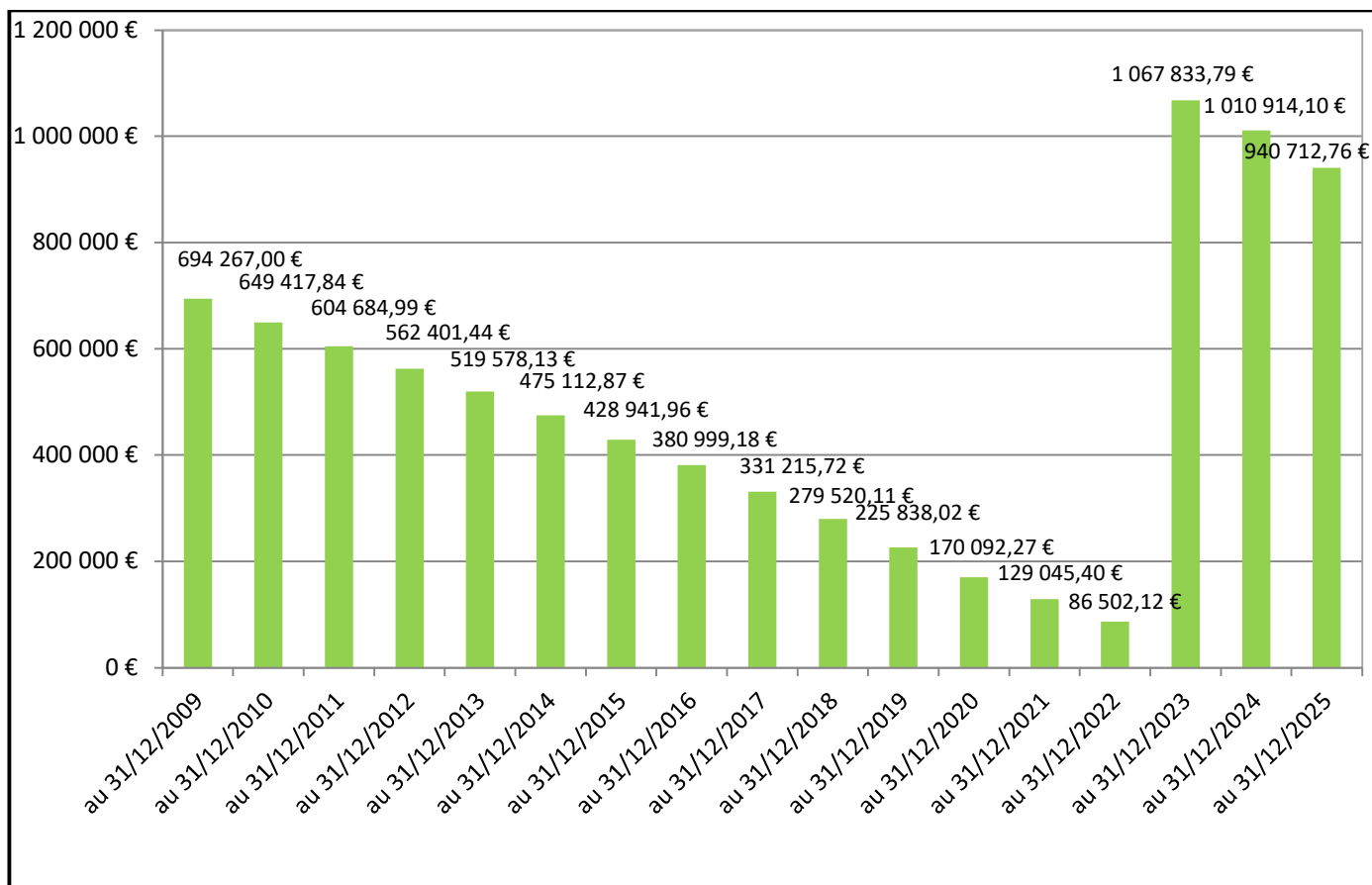
ANNEE 2028

- Travaux renforcement réseau Rue Poudrière /Rue des Jardins	150 000 €
- Travaux extension réseau	80 000 €
- Travaux renforcement réseau Chemin des Prés	70 000 €

III. STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE

1) Evolution rétrospective de la dette du budget de l'eau

Voici l'évolution de la dette du budget eau du 31/12/2007 au 31/12/2025 :



2) Structure de la dette et répartition par prêteurs au 31/12/2025

a) Structure de la dette au 31/12/2025

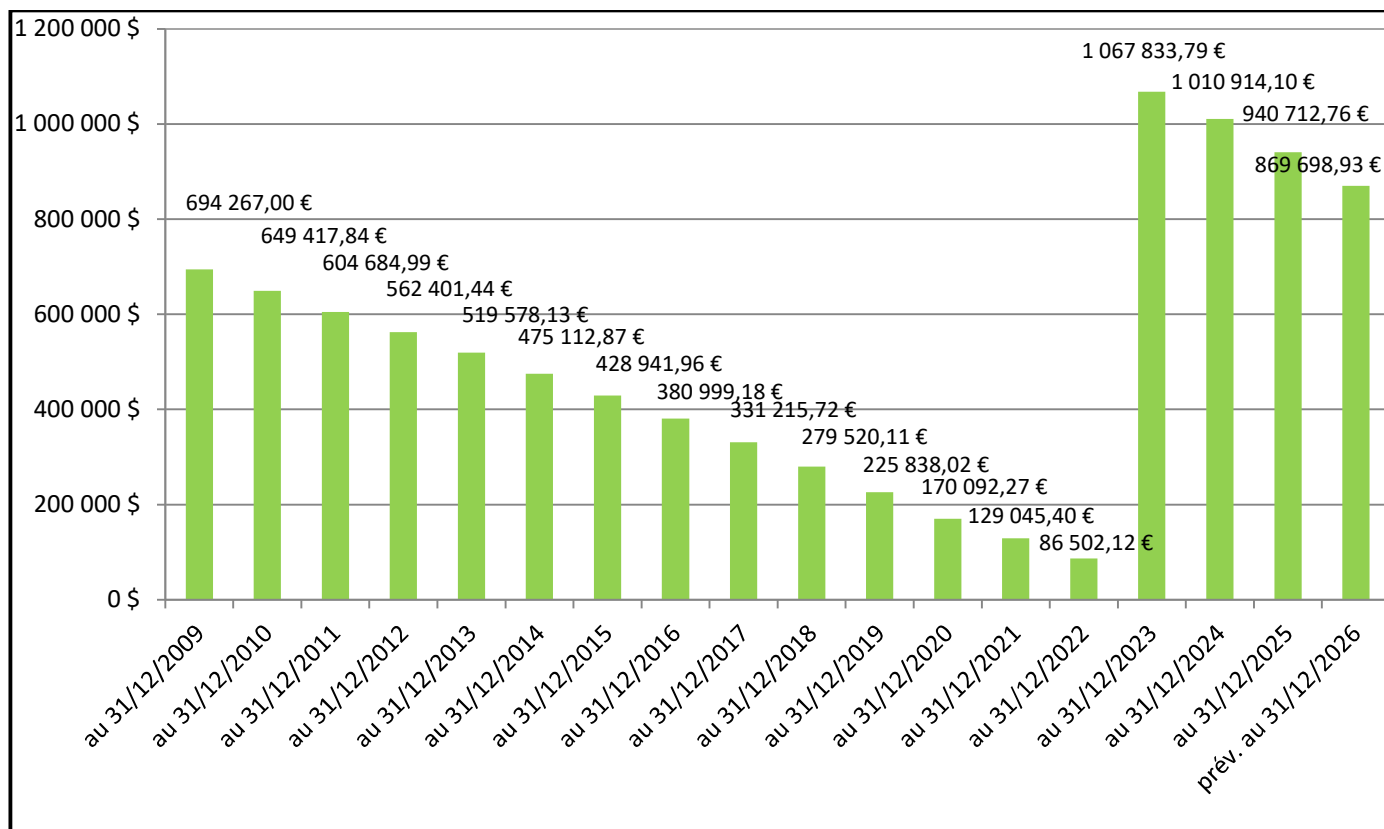
L'encours de la dette du budget EAU se monte à **940 712,76 €** au 31/12/2025. **L'intégralité de l'encours de cette dette est à taux fixe.**

b) Répartition de la dette par prêteurs au 31/12/2025

97 % de l'encours au 31/12/2025 a été pris auprès de la Caisse Française de Financement Local. Les 3 % restants sont détenues par le Crédit Mutuel ALSACE DU NORD.

3) Éléments prospectifs au niveau de la dette du budget de l'eau

Graphique représentatif ci-dessous :



On peut constater une baisse prévisionnelle de l'encours de la dette de 71 013,83 € entre le 31/12/2025 et le 31/12/2026.

BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES

Il est rappelé qu'il n'y a pas d'encours de dette sur ce budget annexe.

Les principaux éléments à retenir sont les suivants :

I. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

1) Fonctionnement

DEPENSES

- **Dépenses courantes : 285 000 € (- 51 000 € par rapport au montant budgétisé en 2025)**

Voici notamment les principales variations proposées par la directrice de la NEF compte tenu des réalisations 2025, du programme culturel 2026 et surtout du contexte économique actuel :

Autres matières et fournitures	- 9 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2025
--------------------------------	-----------	--

Dépenses électricité/gaz	- 9 000 €	Réajustement par rapport aux réalisations 2025 + économie prévisionnelle liée au passage aux LED
Achat de spectacles	+ 8 000 €	Augmentation du coût des achats de spectacles liée à la programmation prévue en 2026
Contrats de prestations de services	- 28 000 €	Pas de prestations de service liées au contrat de territoire prévues en 2026
Autres frais divers	- 3 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2025
Entretien du bâtiment	- 10 000 €	Ajustement par rapport aux prévisions 2026

➤ **Dépenses de personnel : 180 000 € (+ 2 000 € par rapport au montant budgétisé en 2025)**

Personnel affecté par la commune de rattachement	+ 3 000 €	Plus de personnel rattaché par la commune
Autre personnel extérieur	- 1 000 €	Moins de recours au personnel extérieur

➤ **Autres dépenses de gestion courante : 4 000 € (+ 1 000 € par rapport au montant budgétisé en 2025)**

Droit d'utilisation – Informatique en nuage	+ 1 000 €	Augmentation des dépenses liées aux abonnements informatiques
---	-----------	---

➤ **Dépenses spécifiques : 17 000 € (+ 15 000 € par rapport au montant budgétisé en 2025)**

Titres annulés sur exercices antérieurs	+ 15 000 €	Reversement des recettes 2023 et 2024 liées aux spectacles de la Saline
---	------------	---

➤ **Dotations aux provisions : 1 000 € (montant identique au montant budgétisé en 2025)**

Le montant total prévisionnel des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 487 000 € pour l'exercice 2026. Ce montant est en baisse de 33 000 € (- 6,35 %) par rapport à celui prévu en 2025.

RECETTES

Voici les principales recettes réelles de fonctionnement attendues en 2026 :

Excédent antérieur reporté	75 000 €
Redevances de services (billetterie)	94 000 €
Subvention du CEA	40 000 €

Subvention Communauté de Communes du Pays de Wissembourg	23 000 €
Locations de salles	15 000 €
Subvention de fonctionnement d'équilibre versée par la ville	<u>240 000 €</u>
TOTAL PREVISIONNEL DES RECETTES REELLES	487 000 €

Cette subvention d'équilibre prévisionnelle de fonctionnement de 240 000 € est supérieure de 10 000 € à celle budgétisée en 2025. En effet, ce budget annexe a déjà absorbé en 2025 une partie de son excédent reporté.

2) Investissement

Voici les principaux investissements envisagés en 2026 :

- Travaux bâtiment	10 000 €
- Achat et installation nouveaux projecteurs LED (solde)	60 000 €
- Achat matériels techniques divers	5 000 €
- Achat matériel cinéma (lampes , contrôleur projecteur ...)	15 000 €
- Achat mobilier (siègerie)	<u>10 000 €</u>
TOTAL	100 000 €

Ces dépenses d'investissement sont financées par une subvention d'équipement de 50 000 € versée par la ville, une subvention d'équipement de 15 000 € versée par la CEA et une subvention d'équipement de 35 000 € versée par l'ETAT au titre de la DSIL.

II. DEPENSES D'INVESTISSEMENT ENVISAGEES EN 2027 ET 2028

Voici les principaux investissements envisagés en 2027 et 2028 :

- Pour 2027 : Achat nouvelles enceintes salle de cinéma	50 000 €
- Pour 2028 : Achat et installation nouveaux sièges Salle de spectacles	400 000 €

BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE

L'encours du prêt-relais au 31/12/2025 de ce budget annexe se monte à 180 000 €. Il est à taux fixe (3,35%).

Pour l'exercice 2026, les principales dépenses prévisionnelles seront le paiement des frais financiers pour 6 000 € et le paiement des frais de personnel pour 5 000 €.

Un excédent global antérieur de près de 11 000 € est reporté sur l'exercice 2026. Cet excédent financera les dépenses prévisionnelles énumérées ci-dessus.

Il est rappelé qu'il reste un dernier terrain à vendre. Celui-ci permettra de rembourser en grande partie le prêt-relais existant.

BUDGET LOTISSEMENT DES 4 VENTS

L'encours du prêt-relais au 31/12/2025 se monte à 520 000 €. Cet encours est à taux fixe (3,37 %).

Pour l'exercice 2026, les principales dépenses prévisionnelles seront le paiement des frais financiers pour 19 000 € et des frais de personnel pour 5 000 €.

Aucune vente de terrain n'est prévue à ce jour en 2026 sur ce budget annexe.

Une promesse de vente sera signée avec la société TAND'AIME pour la vente de 103,10 ares pour un montant de 483 750 € HT. Une délibération sera prise pour prolonger de 6 mois soit jusqu'au 30 avril 2027 le délai de signature de l'acte de vente afin de permettre à la société d'assurer un minimum de 50% de pré-commercialisation des logements.

Un prêt-relais de 22 000 € sera à prévoir sur l'exercice 2026 pour compléter l'excédent global antérieur reporté de près de 2 000 € afin de pouvoir financer les dépenses prévisionnelles énumérées ci-dessus.

L'encours prévisionnel des nouveaux prêt-relais au 31/12/2026 devrait se monter au total à 542 000 €.

BUDGET QUARTIER STEINBAEHEL

L'encours des prêts-relais au 31/12/2025 se monte à 1 110 000 €. L'intégralité de l'encours est à taux fixe.

Pour l'exercice 2026, les principales dépenses prévisionnelles seront le solde des frais liés à l'étude de faisabilité pré-opérationnelle du projet au secteur Steinbaechel pour 17 000 €, le solde des frais liés aux diagnostics faune/flore pour 2 000 €, des frais financiers pour 49 000 €, des frais de personnel pour 5 000 € et le remboursement d'un prêt-relais de 660 000 € qui arrivera à échéance au 31/12/2026.

Une vente de terrains à la commune est prévue en 2026 pour un montant de 100 000 € sur ce budget annexe afin de commencer à limiter le coût des frais financiers et de protéger de toute construction le secteur.

L'excédent global antérieur prévisionnel de près de 29 000 € reporté sur l'exercice 2026 constituera également une recette sur l'exercice 2026.

Un prêt-relais de 610 000 € sera à prévoir sur l'exercice 2026 pour financer les dépenses prévisionnelles énumérées ci-dessus et pouvoir rembourser le prêt-relais de 660 000 € qui arrivera à échéance fin 2026.

L'encours prévisionnel des prêts-relais au 31/12/2026 devrait se monter au total à 1 060 000 € grâce au démarrage de l'action de rachat de la part de la commune afin de réduire les frais financiers et clôturer à terme ce budget annexe.